



Personnes en situation de handicap placées sous main de justice

Dans le cadre la Convention Pluriannuelle d'objectifs renouvelée pour la période 2025-2027, la Fédération APAJH propose des formations adaptées aux enjeux de l'inclusion de tous, même dans le cadre pénitentiaire.

Nous présentons ici nos modules.

Ils sont adaptés et adaptables en fonction de vos besoins/modalités/publics.

Modalités

Public :

Les formations sont destinées aux personnels pénitentiaires et ouvertes aux partenaires institutionnels exerçant en établissement pénitentiaire et à tous les acteurs de l'inclusion, des personnes en situation de handicap, même au sein du milieu pénitentiaire en vue de la réinsertion :

- Salariés des structures accueillant des personnes placées sous main de justice
- Public placé sous main de justice en situation de handicap
- Partenaires/acteurs de l'inclusion/ Direction interrégionale des services pénitentiaires (XX animateurs, XX...)

Nos modules

1

« 1ère approche » :
Repérer le handicap et les handicaps : handicap psychique, déficience intellectuelle, troubles du comportement et addictions.
▶ 1 jour

2

Implanter un ESAT ou une EA en détention : sécuriser, anticiper, mettre en places les repères pour le travail des personnes en situation de handicap.
▶ 1 jour

3

Travailler avec des personnes en situation de handicap : bâtir une activité adaptée, mettre en place une communication accessible...
▶ 1 jour

Nous contacter pour toute demande de formation sur mesure : avancée en âge, FALC, démarches administratives et anticipation de la sortie etc.

Contactez-nous

formation@apajh.asso.fr

Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine -75755 Paris cedex 15